

# Séminaire de Droit du travail



## Le télétravail

**HEG Arc, Neuchâtel**  
**Mardi 23 janvier 2018 - 14h00 à 17h00**

Co-organisateurs:



Chambre neuchâteloise du  
commerce et de l'industrie



## Public cible

Responsables RH, directeurs généraux et directrices générales d'entreprises, managers et cadres, syndicat d'employeurs-e-s comme d'employé-e-s, juristes, avocat-e-s.

## Concept

En 2016, la HEG Arc, l'association HR Neuchâtel et la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie se sont associées pour la première fois pour organiser une manifestation en commun sur une thématique liée au droit du travail. Cette année, ces trois organismes vous invitent à participer à un séminaire sur le thème du télétravail.

## Thème

La flexibilité de l'horaire de travail est de plus en plus pratiquée dans nos entreprises. Les employé-e-s aspirent aujourd'hui à pouvoir concilier leur vie professionnelle avec leur vie privée et familiale. L'objectif étant par exemple pour les parents de mieux gérer les contraintes organisationnelles liées à leur-s enfant-s et pour les personnes ayant un domicile éloigné de leur lieu de travail d'économiser du temps et de l'énergie dans les déplacements.

Le télétravail est une option pour aller dans ce sens. Si certaines entreprises peuvent se montrer réticentes à mettre en place ce type d'activité à domicile pour des raisons comme la disponibilité, le contrôle du travail effectué ou pour l'organisation générale du travail, une telle pratique peut clairement augmenter l'attractivité lors de recrutements, mais également la satisfaction des employé-e-s de l'entreprise.

Ce séminaire abordera les différents aspects juridiques et pratiques en lien avec le télétravail et permettra aux participant-e-s de repartir avec des éléments concrets pour mettre en place une telle pratique.

## Programme

13h45	Accueil
14h00	Mot de bienvenue <i>Florian NÉMETI</i>
	<b>Le télétravail</b>
14h10	Etat des lieux au niveau législatif <i>Nathalie BERGER</i>
14h30	Horaires et temps de travail <i>Jean-Philippe DUNAND</i>
15h00	Quelques questions choisies <i>José ZILLA</i>
15h30	Pause
16h00	Regard sociologique <i>Jérôme HEIM</i>
16h30	Aspects contractuels - de quels éléments faut-il convenir? <i>Pierre MATILE</i>
17h00	Clôture

## Intervenant-e-s

Nathalie BERGER, avocate, CJE Sàrl, Cortaillod

Jean-Philippe DUNAND, avocat, docteur en droit, professeur à l'Université de Neuchâtel

Jérôme HEIM, docteur en sciences humaines, collaborateur scientifique à la Haute école de gestion Arc, Neuchâtel

Pierre MATILE, avocat, CJE Sàrl, Cortaillod

José ZILLA, avocat spécialiste FSA en droit du travail, Neuchâtel

## Lieu

HEG - Haute école de gestion Arc  
Campus Arc 1  
Espace de l'Europe 21  
2000 Neuchâtel

Auditorium 2 (salle 030 - Rez-de-chaussée)

## Accès

Les places de parc à proximité immédiate de Campus Arc 1 sont limitées (stationnement payant au P+R2). Nous vous conseillons de privilégier les transports publics.

Campus Arc 1 se situe à 500m à l'est de la gare de Neuchâtel  
Arrêt de bus: Gare / Blaise Cendrars

## Inscription

Délai: 16 janvier 2018

En ligne sur: <https://www.ig.he-arc.ch/teletravail>

## Finance d'inscription

CHF 80.- pour les abonnés au conseil juridique i-lex de la CNCI et pour les membres de HR Neuchâtel

CHF 100.- pour les membres de la CNCI

CHF 150.- pour les non-membres

L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

## Responsable de la manifestation

Ludmila Schindelholz

Prof. chargée d'enseignement

[ludmila.schindelholz@he-arc.ch](mailto:ludmila.schindelholz@he-arc.ch) • +41 32 930 23 38

HEG - Haute école de gestion Arc

Espace de l'Europe 21 – 2000 Neuchâtel

[www.heg-arc.ch](http://www.heg-arc.ch)